

CHARTE D'ACCUEIL RE OUVERTURE DU LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT DE LA CdC DU REOLAIS EN SUD GIRONDE

Dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons, la ré ouverture du LAEP s'accompagne de nouvelles modalités afin de suivre les recommandations sanitaires en vigueur.

A partir du <u>MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2020</u>, tous les créneaux du LAEP organisés sur le territoire ré ouvrent (en période scolaire) :

- NOUVEAU Les lundis matin de 9h15 à 12h15 au sein de l'Espace de Vie Sociale « Solid'avenir » 9 rue Armand Caduc
- Les lundis après midi de 15h30 à 18h dans les locaux de l'ALSH de Monségur
- Les mardis matin de 9h30 à 12h dans les locaux de l'ALSH de Savignac
- Les jeudis matin de 9h15 à 12h15 : au sein de la maison Petite Enfance de la Réole

Sylvie, Nathalie, Amandine, Michèle et Candy vous accueilleront de nouveau, pour partager un temps de jeu et d'échanges.

Le fonctionnement habituel sans réservation reprend, toutefois en fonction de la capacité d'accueil de chaque espace (pour préserver la distanciation physique de 1m), les accueillantes pourront selon le nombre de participants présents, proposer des modalités d'accueil évolutives.

A chaque séance, le ou les prénoms des enfants accueillis et le N° de téléphone de chaque famille seront consignées et conservées dans une enveloppe pendant 3 semaines afin de pouvoir vous re contacter et effectuer le contact tracing en cas d'information de cas Covid-19 confirmé.

La mise en place des gestes barrières :











Le port du masque obligatoire pour tous les adultes fréquentant le LAEP

Un nettoyage des locaux rigoureux en amont et à posteriori des temps d'accueil selon les protocoles établis au sein de chaque structure petite enfance de la CdC sera réalisé.



MAIS l'ensemble de ces dispositifs ne pourront être efficients sans votre **implication et engagement** dans le respect des mesures que nous vous proposons et invitons à suivre :

Avant votre arrivée au sein de l'établissement :

- Être vigilant à l'apparition des éventuels symptômes évocateurs du Covid 19 chez votre enfant, vous-même et les membres de votre entourage et ne pas fréquenter le LAEP dans ces cas-là.
- Si cas Covid confirmé suivant votre fréquentation du LAEP, nous tenir informé afin que nous puissions communiquer l'information aux familles ayant fréquenté le LAEP sur le même créneau que vous.

Lors de votre arrivée :

- un seul adulte accompagnateur accepté
- Respecter les mesures de distanciations à l'extérieur et à l'intérieur de l'établissement mises en place.
- Attendre votre tour à l'extérieur de l'établissement, si vous constatez qu'un parent est déjà présent dans le hall.
- Se munir d'un masque (à titre personnel, non fourni par l'établissement), s'équiper de surchaussures et se laver les mains et les mains de votre enfant. (Selon le dispositif indiqué au sein de la structure)

Lors de votre départ :

• Quitter les surchaussures et les mettre dans le contenant prévu à cet effet.

Nous vous remercions pour votre aide dans la mise en œuvre de ces mesures au service de la sécurité de tous.